

Sentinelles : « Être attentifs pour pouvoir identifier les facteurs de risque suicidaire »

Entretien avec
Isabelle Haffner,
 assistante d'éducation (AED),
Karine Guignard,
 infirmière scolaire,
 lycée polyvalent Xavier-Marmier, Pontarlier.

La Santé en action : Pourriez-vous décrire la mission d'une sentinelle ?

Isabelle Haffner : C'est d'abord une personne qui dispose d'une qualité d'écoute et d'une volonté d'entraide. Dans son quotidien de travail, son rôle est de repérer les élèves en souffrance, de manifester sa préoccupation pour cet état de mal-être et de les orienter si besoin vers le personnel compétent qui pourra les accompagner. Le professionnel « sentinelle » doit être formé, soutenu et reconnu par sa communauté de travail. Il faut être attentif pour pouvoir identifier les facteurs de risque chez les élèves : tristesse, isolement, changement dans le comportement, manque d'appétit à la cantine, disputes, absentéisme, signes physiques (hématomes, scarifications...). Il est aussi nécessaire de savoir mettre l'élève en confiance, sans le juger, ni le culpabiliser pour qu'il se confie à vous. Il est également important de bien comprendre les limites de cette mission, c'est-à-dire ne pas chercher à résoudre le problème soi-même et être en mesure de passer le relais.

Karine Guignard : Ce que j'attends des assistants d'éducation (AED) « sentinelles » de notre établissement, c'est qu'ils soient en vigilance accrue, que le souci qu'ils ont des élèves leur permette d'identifier les facteurs de risque qui doivent alerter et qu'ils



© DR Vigilius Hauts de France

puissent ensuite en référer, sans perte de temps, aux personnes ressources : infirmière, conseiller principal d'éducation (CPE), proviseur.

S. A. : Dans quel contexte jouez-vous ce rôle de veille ?

I. H. : Je suis assistante d'éducation à mi-temps à l'internat des filles, qui accueille pendant la semaine environ 160 lycéennes, encadrées par six AED. L'internat, c'est un lieu de vie, rythmé par des temps – le repas, l'étude, le quartier libre –, où l'appel est fait trois fois avant le coucher à 21 h 45. Nous sommes au plus près des élèves. Le soir est un moment propice aux échanges et donc aux confidences. C'est peut-être aussi pendant ces instants que certains peuvent ressentir davantage la séparation avec leur famille.

K. G. : Pour les lycéens qui arrivent en seconde, l'internat est souvent une première expérience. Il

leur faut à la fois du « cocooning¹ » et de la fermeté. Les élèves accueillis ont des profils très divers. L'éloignement géographique ne permet pas à certains de rentrer chez eux. Pour d'autres, l'internat est une alternative pour s'éloigner d'un milieu familial difficile. Quelle que soit la situation, il faut être attentif. Les assistants d'éducation « sentinelles » de jour sont confrontés à d'autres problématiques, mais ils s'avèrent tout aussi importants dans le repérage des signes de mal-être.

S. A. : Comment intervenez-vous concrètement ?

I. H. : Lorsque certains signes me laissent à penser qu'une ou un élève ne va pas bien ou se trouve en difficulté, j'essaie d'engager la discussion tout en respectant son intimité. Je l'invite à boire une tisane dans le petit salon afin de créer un climat

L'ESSENTIEL

▣ **Le lycée polyvalent Xavier-Marmier, à Pontarlier (Doubs), accueille près de 1 500 élèves, dont 280 en internat. Une assistante d'éducation et une infirmière ont suivi la formation « Prévention du risque suicidaire », la première pour devenir « sentinelle », la seconde pour mieux repérer la crise suicidaire. Témoignages croisés.**

d'empathie et d'échanger sans être dérangé.e.s. J'essaie de comprendre ce qui se passe en posant des questions, sans être intrusive. En formation, on apprend des techniques pour mener ce type d'entretien. Il n'y a pas vraiment de protocole sur la protection de la parole de l'élève. Je m'engage à respecter la confidentialité, tant que la situation ne me semble pas préoccupante. Dans le cas contraire, je m'efforce de convaincre l'élève de consulter l'infirmière en lui expliquant qu'il ou elle n'est pas seul.e et que des solutions existent. En fonction de la gravité de la situation, je l'informe que je dois en référer à d'autres personnes (infirmière, CPE, proviseur).

K. G. : Lorsque je réalise une consultation dans ce cadre, les informations que peut apporter le professionnel « sentinelle » sont indispensables, car ce que l'élève va confier pendant l'entretien n'est pas toujours suffisant. De plus, cela évite à l'élève de répéter ce qu'il a déjà confié, surtout lorsque les sujets évoqués sont complexes ou douloureux à exprimer. En fonction de ce que je connais déjà de la situation de l'élève : médicale (ex : troubles psychopathologiques, conduites addictives...), familiale, et de ce que je sais de son parcours scolaire (victime de harcèlement, en décrochage scolaire, absentéisme...), je mets en lien les données et j'évalue la situation lors d'un entretien (technique d'entretien permettant l'évaluation du potentiel suicidaire en s'appuyant sur un outil appelé Urgence, Dangerosité, Risques (UDR)). J'assure des astreintes

à l'internat trois nuits par semaine et ce moment est l'occasion d'échanger avec Isabelle et les autres AED.

I. H. : Nous pouvons aussi rédiger des rapports écrits plus détaillés à l'infirmière et au CPE. Dans les cas urgents, lorsque l'infirmière n'est pas là, nous avons la possibilité de contacter le CPE, le cadre de garde et, en dernier recours, d'appeler le 15.

S. A. : Quelles difficultés éventuelles rencontrez-vous ?

I. H. : Avec une trentaine d'adolescentes sous ma responsabilité, je suis prise par le temps et il n'est pas aisé de dégager des moments pour avoir une conversation un peu approfondie. Les élèves nous confient parfois des choses difficiles et c'est frustrant de ne pas avoir de réponse immédiate à leur apporter. Et puis, on rentre chez soi, avec ce vécu un peu pesant sur les épaules. Il n'y a pas de supervision de notre travail de sentinelle ; mais nous avons un bon relationnel avec Karine. Elle est tenue au secret professionnel et ne peut pas nous donner tous les éléments, mais elle nous aide dans la prise en charge quotidienne des élèves. Si l'histoire personnelle d'une élève me touche trop, je sais que je peux en parler avec elle.

S. A. : Pouvez-vous nous relater une situation dans laquelle vous êtes intervenue ?

I. H. : À la rentrée, nous ne connaissons pas bien les élèves de seconde. J'ai remarqué une adolescente qui s'isolait, pleurait assez souvent. Elle avait eu une vive altercation avec un autre élève. Un soir, je lui ai demandé qui était cette belle femme sur la photo qu'elle avait exposée dans sa chambre. Cela a été un déclencheur. Elle m'a raconté que ses parents avaient divorcé et que sa mère ne vivait plus en France. Je suis restée vigilante et à son écoute et, comme son état ne s'améliorait pas, je l'ai persuadée d'aller consulter l'infirmière.

S. A. : Qu'est-ce qui vous a conduit personnellement à devenir sentinelle ?

I. H. : Cela fait trois ans que je suis assistante d'éducation. J'accorde une grande importance à la relation avec les élèves. J'ai pu parfois me sentir démunie devant leur désarroi ou leur

mal-être. Je cherchais des outils afin de pouvoir mieux y répondre. C'est pourquoi je me suis portée volontaire pour suivre la formation d'une journée « Prévention du risque suicidaire », animée par un psychiatre. Nous étions vingt AED, dont une dizaine étaient issus du lycée Xavier-Marmier. La formation s'est déroulée autour des représentations, puis sous forme de jeux de rôle, de simulations, d'études de cas concrets. C'était également intéressant d'échanger avec les AED d'autres lycées.

Cette formation apporte beaucoup. D'une part, je sais maintenant davantage de quoi je parle, s'agissant de la souffrance psychologique, et comment en parler. Cela conforte ce que l'on peut faire de façon un peu intuitive. Cela permet une meilleure prise en charge des élèves. Cela facilite aussi le travail en équipe et les échanges. Avec mes collègues qui ont suivi la même session, nous sommes sur la même longueur d'onde et si nous avons besoin de nous épauler, nous nous comprenons mieux. D'autre part, cette formation est également une forme de reconnaissance de ma pratique ; c'est une satisfaction personnelle, le sentiment de pouvoir bien faire son travail. Cela veut dire que, dans notre métier, nous sommes le premier maillon d'une chaîne de vigilance et que l'on reconnaît l'importance de notre rôle. Nous apportons notre pierre à l'édifice pour que les jeunes qui ne vont pas bien puissent accéder à une prise en charge psychologique si besoin. ■

Propos recueillis par **Nathalie Quérue**, journaliste.

1. Une douce attention particulière (NDLR).